Waremme, le 7 février 2024

ODR DE DONCEEL – CLDR ENJEUX ET OBJECTIFS
LUNDI 05 FÉVRIER 2024

Participants

Membres présents (24) : BADA Emilie, BADOU Guy, BOURGEOIS Pernelle, BRUWIER Marie-Cécile, BUDDEKER Franck, DAMOISEAUX Vincent, DELVAUX Arnaud, DENIS Mathieu, DUMONT Nicole, FREDERICKX Rudi, HAUSMANNE Steve, HENROTTE Joëlle, JAMAR Evelyne, LATINNE Bernard, LEDENT Dominique, LEGROS Dimitri, MANGIALETTO Martine, MARECHAL Cécile, MAUGUIT Christel, NAHON Sylvie, OLIVIER Marguerite, STEIGER Nicole, VAN RANST Alain, VIATOUR Gauthier
Membres excusés : DEROUAUX Caroline, FRANCOIS Robert, LALLEMAND Jean-Christophe, MORDANT Philippe, ROYEN François, SCHALENBOURG Cécile
Pour la FRW : DELBAR Caroline et GEROUVILLE Florine, agents de développement
Pour le bureau d'étude SEN5 : Maureen SCHMETZ
Excusés pour la commune : MORDANT Philippe (Bourgmestre), ROME Bernadette (agent-relais de l'ODR)
Excusée pour le bureau d'étude SEN5 : JADOUL Suzanne

Objectifs de la réunion

- Approuver le compte-rendu de la séance précédente
- Présenter les prochaines étapes
- Présenter les votes de la CLDR concernant le diagnostic partagé
- Expliquer les enjeux et objectifs qui découlent des besoins et prendre l'avis de la CLDR concernant leur formulation

La présentation utilisée en réunion est disponible sur le site de l'ODR :
https://www.donceelparticipation.info/crcldr.html

1. Approbation du dernier compte-rendu

Les agents de développement de la FRW accueillent les participants dès 19h15.

L'ordre du jour est passé en revue. Les membres sont invités à faire part de leurs remarques sur le dernier compte-rendu.

⇨ **Le CR est approuvé par la CLDR mais il faut annexer la composition de la CLDR au premier compte-rendu.**

2. Etapes de l'ODR

Le calendrier montre l'évolution du cheminement lors de l'élaboration. La CLDR du mois de février 2024 est consacrée aux enjeux et objectifs.
Plusieurs dates ont été fixées, notamment celles concernant la CLDR.

11 mars : CLDR stratégie et fonctionnement des GT
16 mai : CLDR liste de projets
3 juillet : CLDR catalogue de projets

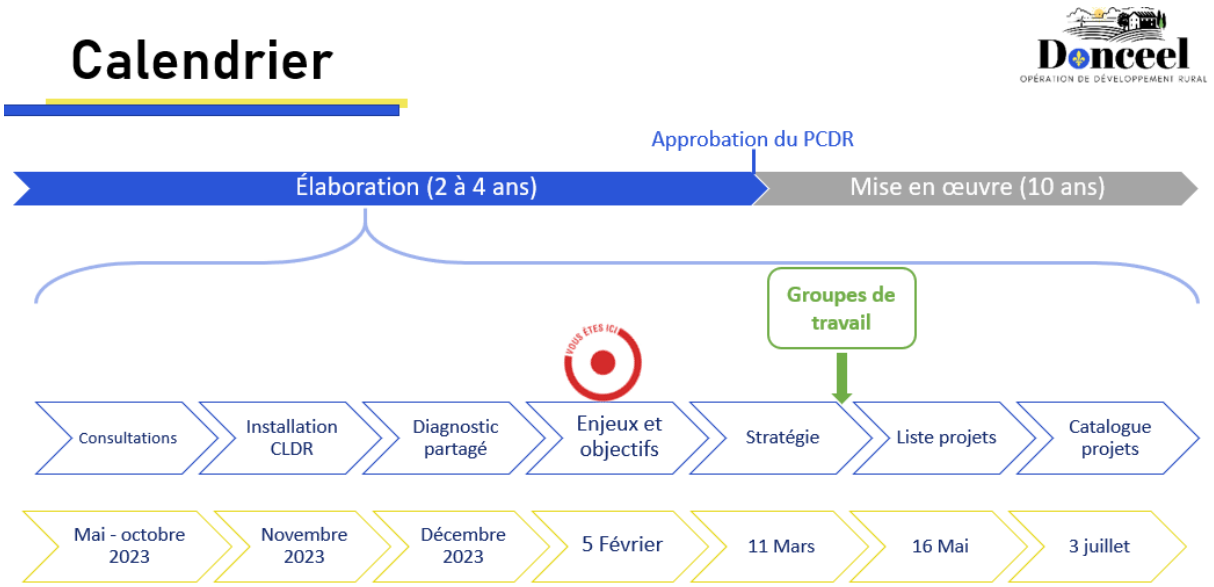

Caroline explique également que des Groupes de Travail consacrés aux enjeux, objectifs et projets vont se dérouler dans le courant du mois de mars.
Comme cela a été expliqué, la tenue des élections communales d'octobre 2024 impose une période de prudence préalable aux élections. En l'occurrence, la FRW ne peut plus organiser de réunions d'information et de consultation ouvertes à la population entre le 1er juin et l'installation des conseils communaux (décembre 2024). C'est pourquoi, la FRW a proposé à la Commune d'organiser des groupes de travail avant cette période de prudence. De cette manière, l'ensemble de la population peut quand même être consultée en cours d'élaboration du PCDR, sur cette phase particulière qu'est la stratégie, et apporter de la matière sur laquelle la CLDR pourra travailler pendant ces quelques mois.
Caroline précise que la consultation de la population reste possible pour d'autres étapes (projets) mais cela devra alors attendre 2025.

L'ensemble de la population est invité aux GT, ce qui inclut évidemment la CLDR.
Les groupes citoyens tels que le Cercle Nature, la Commission Mobilité, la CCATM ou les associations seront également conviés. Des toutes-boites seront distribués fin du mois de février.

18 mars : GT Ruralité et milieu naturel
19 mars : GT Mobilité, énergie et communication
25 mars : GT Ressources et acteurs locaux
26 mars : GT Services, équipement et convivialité

19h00-22h30
Vieux-Haneffe

3. Diagnostic partagé : les votes de la CLDR

Lors de la précédente réunion, les membres de la CLDR ont été invités à voter pour les éléments du diagnostic partagé qui leur tenaient le plus à cœur.
Caroline présente le tableau issu de ces votes.

Votes	Atout	Faiblesse
9	Maintien des fermes familiales	
7		Urbanisation croissante et perte de l'identité villageoise

6		Manque d'arbres et de haies
5		Nuisances sonores dues à l'aéroport de Liège-Bierset
5		Manque de salle pour les activités des associations ainsi que d'un espace polyvalent destiné à différents publics, comme lieu de rencontres
4	Cadre de vie paisible, calme et convivial	
4		Voiries régionales : problème de vitesse et de sécurité
4	Potentiel de production d'énergie renouvelable : vent, soleil et déchets organiques	
4	Présence d'un bureau de Poste avec un distributeur de billets	
4	Beaucoup d'activités pour les jeunes et les adolescents, dans tous les secteurs	
4	Organisation d'un marché estival des produits locaux	
3	Présence de logements de transit, sociaux et de logements ILA	
3	Bonne gestion communale concernant les inondations et les coulées de boue : présence de plusieurs aménagements	
3	Présence de la fanfare à vélo : RGH	
3		Manque de transparence sur les projets communaux

Le bureau d'études s'est basé sur ces votes ainsi que sur les résultats des tableaux AFOM pour établir la proposition d'enjeux et d'objectifs qui sera présentée ce soir.

4. Méthodologie de travail

Suite à la présentation des enjeux et objectifs par l'Auteur, les membres de la CLDR ont été invités à former 4 sous-groupes (de 5 à 6 personnes).

Un sous-groupe analyse 1 (ou 2) enjeu(x) et 4 objectifs associé(s) à l'enjeu/aux enjeux.

Dans chaque sous-groupe :

- Chaque participant a un rôle (rapporteur, créatif, facilitateur, etc) ;
- Des feuilles d'analyse au format A3 sont à disposition. Elles permettent d'analyser la formulation et la pertinence de l'enjeu et de l'objectif en question. En ce qui concerne l'objectif, un cadre spécifique permet au sous-groupe d'identifier un projet qui permettrait de répondre à l'objectif.
- Des panneaux sont à disposition (1 par enjeu/objectif) afin de faire la synthèse de la réflexion du sous-groupe auprès du reste de la CLDR.

Les sous-groupes disposent de 30 minutes pour travailler.

Le rapporteur effectue ensuite, auprès de l'ensemble de la CLDR, le retour de leurs échanges et surtout de leurs décisions quant à la formulation des enjeux et objectifs. Le reste de la CLDR a la possibilité de réagir quant aux choix posés par le sous-groupe.

NDLR : les enjeux et objectifs sont numérotés pour une question de facilité mais non d'ordre de priorité.

5. Avis de la CLDR sur les enjeux et objectifs

Note préalable concernant la formulation des enjeux.
Un enjeu s'emploie avec le substantif : « la maîtrise de l'étalement urbain », « la lutte contre la pollution des eaux et des sols », « le développement de services à la personne », etc. La formulation des enjeux ne commencera donc pas par un verbe.

Enjeu 1 :

Proposition : Amélioration et développement des services, activités, équipements et logements dédiés aux citoyens pour assurer la convivialité au sein de la commune

Retenu → Assurer la convivialité au sein de la commune en améliorant et promouvant les services, activités, équipements et logements dédiés aux citoyens.

👍 Mots bien choisis, parlants pour les citoyens ; convivialité

👎 Termes trop génériques, à détailler, lister, développer ; « développement » fait penser à « croissance », « construction »,…

Remarques :

- Mettre l'accent sur la convivialité.
- Qu'entend-on par équipements, services, … ?
  - ➔ Le sous-groupe propose d'ajouter un premier objectif qui serait : définir les services, activités, équipements et logements disponibles pour les citoyens et communiquer dessus.
    Florine fait remarquer qu'il ne s'agit pas d'un objectif mais d'une action.

Objectif 1 :

Proposition : Développer l'accueil et l'offre culturelle

Retenu → Proposer des lieux pour accueillir et développer l'offre culturelle

👎 Accueil : pas clair. Nouvel habitant ou accueillir des évènements culturels

Remarques :

- Que signifie l'accueil ? Dans le cas présent, l'accueil de quoi ?

Objectif 2 :

Proposition : Aménager des espaces (intérieurs et extérieurs) et moments de rencontres qualitatifs

Retenu → Favoriser les moments de rencontre qualitatifs à l'aide d'espaces intérieurs et extérieurs dédiés

Objectif 3 :

Proposition : Offrir des logements accessibles/adaptés aux jeunes/seniors pour les ancrer sur le territoire

Retenu → Proposer des logements accessibles et adaptés aux jeunes/seniors/PMR

👍 Logement

👎 Offrir ?? Cela sous-entend que c'est donné. → La proposition finale est : proposer

Remarques :

- Accessibles tant du point de vue financier que du point de vue de l'aménagement → ajout du public : « PMR »
- La formulation « pour les <u>ancrer</u> sur le territoire » ne plait pas à certains membres mais d'autres estiment que le terme (ancrer) est adéquat, faisant le lien avec l'idée derrière de « créer des racines ». SEN5 essaiera de trouver un synonyme ou expliquera la motion dans la description de l'objectif.
- Faire le lien avec l'enjeu « Valoriser les ressources et les acteurs locaux » → richesse associative et autres équipements (mobilité, entraide citoyenne)

Un participant demande d'où viennent les chiffres de logements attendus ?
Ils sont issus de projections du Bureau fédéral du Plan.

Objectif 4 :

Proposition retenue → Offrir un cadre de travail adéquat au personnel communal

Pas de modification

Remarques :

- Le personnel communal fait référence à tout le personnel, les ouvriers comme les administratifs. De même que le personnel enseignant.
- Un agent POLLEC vient d'être engagé à l'Administration communale pour une durée de 3 ans en CDI.

Enjeu 2 :

Proposition retenue → Protection et développement du milieu naturel

Pas de modification

Objectif 5 :
Proposition : Préserver, renforcer et mettre en valeur les éléments naturels et paysagers
Retenu → Préserver, renforcer la biodiversité en mettant en valeur les éléments naturels et paysagers
Remarques :
- Ajout de la notion de faune au travers du terme « biodiversité ».

Objectif 6 :
Proposition : Œuvrer pour une bonne gestion des eaux
Retenu → Œuvrer pour une bonne gestion des eaux fluviales, pluviales et usées
Remarques : Il y a une galerie drainante sur la commune donc l'objectif 6 est vraiment crucial.

Enjeu 3 :
Proposition : Maintien et renforcement du caractère rural de la commune
Retenu → Maintien du caractère rural de la commune
👎 Renforcement
Remarques :
- Le terme « renforcement » n'est pas accepté. Le terme « amélioration » est proposé mais finalement il est décidé de supprimer cette notion.
- Qu'est-ce que la ruralité ?
Florine explique que l'Auteur va définir ce terme mais la CLDR peut également réfléchir à ce que ce terme sous-entend et travailler dessus lors d'une prochaine réunion.

Objectif 7 :
Proposition : Guider et encadrer l'urbanisation des villages
Retenu → Guider et encadrer l'urbanisation de la commune en tenant compte de la réalité de chaque quartier
👍 Village : ok il y a des spécificités
👎 Villages : attention à l'esprit de clocher → penser à Donceel dans sa globalité
Remarques :
- La notion de « villages » renvoie trop à l'esprit de clocher.
- Certains membres de la CLDR s'étonnent que cet objectif figure au sein de l'enjeu visant à maintenir le caractère rural. Urbanisation et caractère rural n'ayant a priori pas le même but. Néanmoins, plusieurs membres soulignent l'importance d'encadrer l'urbanisation vu la venue de nouveaux habitants (projections du Bureau fédéral du Plan).

Objectif 8 :
Proposition retenue → Mettre en valeur les éléments du (petit) patrimoine (im)matériel
Pas de modification

Enjeu 4 :
Proposition retenue → Développement d'une offre alternative aux énergies fossiles, tant du point de vue de la mobilité que de l'énergie
👍 Energie (offre alternative) et mobilité
👎 Difficultés de lier les deux notions (énergie et mobilité). La notion de « développer » pose question.
Remarques :
- Il est important d'offrir une gestion centralisée de la mobilité et de l'énergie.
- Manque de communication car on ne sait pas à qui s'adresser pour l'énergie. (ndlr : la personne contact de la commune est M. Andrea Tomei).

- Le covoiturage est-il une offre alternative ? Si oui, ne pas oublier de le mentionner car il pourrait être plus présent et surtout centralisé.
Idée de projet :
- Travail sur la possibilité de développer une coopérative.

Objectif 9 :
Proposition : Développer un réseau de mobilité active cohérent et sécurisé, qui connecte les villages et les points d'intérêts
Retenu → Développer et gérer un réseau de mobilité active cohérent et sécurisé, qui connecte les villages et les points d'intérêts
Remarques :
- Ajouter la notion de gestion
- La gestion doit être communale
- Il faut pérenniser les actions (ex : covoit stop)
Idée de projet : relier les villages, les gares et les points d'accès via des dispositifs sécurisés + liaison de Jeneffe avec l'Administration communale + liaison douce pour l'accès de la gare de Remicourt par Limont (projet GAL)

Objectif 10 :
Proposition : Canaliser la place des véhicules motorisés, en mouvement et à l'arrêt, sans entraver la circulation agricole
Retenu → Canaliser la place des véhicules motorisés, en mouvement et à l'arrêt, sans entraver la circulation agricole, la mobilité douce, les véhicules prioritaires, les autres travailleurs et les PMR
Remarques :
- Ajouter d'autres groupes cibles : mobilité douce, véhicules prioritaires, autres travailleurs, PMR
- L'aménagement réalisé rue Harduémont n'est pas efficace.
Idée de projet : Il faut travailler sur la sensibilisation et pas la répression → Missions de la Commission Mobilité

Objectif 11 :
Proposition : Développer et profiter de la production d'énergies renouvelables
Retenu → Développer et partager la production d'énergies renouvelables
Remarques :
- Insister sur le partage en changeant le mot « profiter » par « partager » (idée de coopérative)
- L'armée a récemment réduit les zones d'interdiction de vols. *(Hors réunion : La zone a été modifiée en 2012. Un contact avec la Ministre Dedonder a été pris. Elle nous demande de réintroduire notre projet pour une modification de la zone HTA08).*
- L'extension de l'école bénéficie d'une pompe à chaleur et de panneaux photovoltaïques.
Idée de projet : Création d'une coopérative communale sur l'ensemble ou une partie des toits des bâtiments communaux.

Enjeu 5 :
Proposition retenue → Valorisation des ressources et des acteurs locaux
Remarques :
- Le terme « ressources » est trop vague et signifie quelque chose de différent pour chaque membre du sous-groupe.

Objectif 12 :

Proposition retenue → Encourager la solidarité entre les citoyens, en s'appuyant notamment sur la richesse associative
Idée de projet : Organisation d'un Salon des Associations orienté vers les nouveaux habitants mais pas que ; présentation des activités et proposition de s'inclure dans le groupe (recherche de bénévoles).

Florine explique que suite aux consultations, tant des citoyens que des associations, la Commune, le CSL et la FRW mettent actuellement sur pied un Salon des Associations. Celui-ci se déroulera en marge du Village Sportif, le samedi 25 mai en matinée. Les associations n'en ont pas encore été informées car une réunion va être organisée avec Myriam Kabwe du CSL. Un stand ODR serait prévu afin d'expliquer la dynamique citoyenne en place, d'informer la population sur les projets.

Objectif 13 :
Proposition retenue → Œuvrer en faveur de la pérennisation des exploitations agricoles locales comme entreprises économiques du territoire
Idées de projet :
- Proposition de réaliser un cadastre des terres agricoles détenues par certains types de propriétaires (CPAS, Fabrique d'Eglise, Evêché, …) afin de comprendre le mécanisme de sélection des agriculteurs qui exploitent ces terres.
NDLR : La réalisation d'un cadastre de ce type n'est pas légale.
- Proposition d'achat groupé de terres sous forme de coopérative. Une participante cite l'exemple de « Terre-en-vue ». Certains craignent une main mise sur les terres comme cela pourrait se passer avec les multinationales mais l'idée est vraiment de travailler sous forme de coopérative agricole et selon la bonne volonté du citoyen. Permettant alors à ceux-ci d'investir dans les terres agricoles pour les préserver et non pour en tirer une rentabilité. A noter que le terme utilisé, à savoir « investir » a choqué certains participants. Il s'agirait donc d'un crowdfunding de citoyens pour acheter des terrains qui seraient mis à disposition d'agriculteurs. Cela existe à Bastogne.

Objectif 14 :
Proposition retenue → Orienter le consommateur vers les circuits courts et commerces/établissements de proximité
Idées de projet :
- Communication régulière sur l'offre de nos commerces locaux (et alentours).
- Groupes d'achat régionaux/locaux (recherche et communication).
Remarques :
- Il y a parfois un conflit entre circuit-court et commerce local.

Objectif 15 :
Proposition : Faciliter la cohabitation entre agriculteurs locaux et non-agriculteurs
Retenu → Faciliter la cohabitation entre tous les agriculteurs et non-agriculteurs
Remarques :
- La CLDR souhaiterait recevoir les agriculteurs locaux ou non (qui ont la même influence sur les Doncellois) pour discuter.

Enjeu 6 :
Proposition retenue → Amélioration de la communication entre et avec le citoyen et les associations
Remarques :
- La communication doit s'adapter à l'âge des personnes (TB, réseaux-sociaux, etc).
- Les habitants sont attachés aux toutes-boites.
- Ne pas oublier le bulletin communal.
- Comment le citoyen peut-il se renseigner, être au courant ? Des formations existent.

- Serait-il envisageable de proposer des stages ou TFE au sein de l'administration communale pour aider cette dernière ? Les étudiants seraient intéressés.
- Bulletin communal : « A qui dois-je m'adresser pour… »

Objectif 16 :
Proposition retenue → Transmettre le bon message, à la bonne personne et au bon moment pour que chacun prenne part à la vie locale
👍 La notion de « Transmission »
👎 Communication
Idée de projet :
- Calendrier centralisé et préétabli (gestion par l'événementiel).
- Besoin d'une salle communale qui soit intergénérationnelle.
Remarques :
- Mieux informer les habitants
- Réunion entre les associations et la commune
- Vulgariser la communication

6. Les suites

Pour clôturer la réunion, Caroline informe l'assemblée de :
- La **date de la prochaine réunion** : fixée au **lundi 11 mars 2024 à 19h30**, au Vieux-Haneffe.
- **L'objet de la prochaine réunion** : la validation de la stratégie

Les membres sont également invités à prendre un exemplaire du Qui est Qui Book de la CLDR.

La réunion se clôture à 22h15 et les membres sont invités à prendre un verre de l'amitié.

Pour le secrétariat de la CLDR,
Caroline DELBAR et Florine GEROUVILLE